



Félix DE BELLOY  
Président de l'Îlot

La célébration de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars dernier, nous appelle à nous interroger sur les difficultés de celles qui, en détention, ne représentent que 3,8% de la population carcérale. Moins de 30% des établissements pénitentiaires disposent d'un quartier spécifique pour les accueillir. Elles sont donc regroupées dans des prisons plus éloignées de leur famille et de leurs enfants. Nous savons que leur enfermement leur est particulièrement pénible, notamment pour cette raison. De surcroît, il leur est proposé moins d'opportunités que les hommes pour se former et se préparer à reprendre le cours de leur vie. Enfin, le passage en prison est très stigmatisant pour une femme, longtemps après sa sortie. Aussi, la générosité de nos donateurs est déterminante pour permettre à l'Îlot de favoriser la réinsertion des femmes dans les meilleures conditions. Notre association est l'une des rares en France à s'investir dans cette mission et requiert pour cela votre soutien le plus fidèle.

## > SOMMAIRE

La renaissance du CHRS L'Îlot Val-de-Marne	P.2
L'accompagnement social, une réelle opportunité	P.3
Un parrain aux petits oignons	P.3
Soutenez notre association pour la réinsertion	P.4
Témoignage	P.4

## L'ÎLOT, UNE ASSOCIATION AUX CÔTÉS DES FEMMES

Depuis plusieurs années, l'Îlot renforce l'accompagnement spécifique qu'elle propose aux femmes ayant connu la prison au sein de ses établissements.



Grâce à notre expertise dans l'aide à la réinsertion des personnes en lien avec la justice, ou vivant en situation de grande précarité, nous apportons une prise en charge adaptée aux problématiques rencontrées par les femmes, telles que : le recouvrement des droits sociaux, le rétablissement des liens familiaux avec leurs enfants, l'aide à la recherche d'emploi et de logement, et leur mise à l'abri des violences conjugales. Dans la logique de cet accompagnement global, nous avons créé des centres d'hébergement principalement dédiés aux femmes. Ainsi, parmi ses missions, le CHRS de Thuillier, à Amiens, se consacre aux femmes

« Nous apportons une prise en charge adaptée aux problématiques rencontrées par les femmes. »

et au travail sur la parentalité. En 2021, ce Centre a hébergé 46 femmes seules ou en couple, dont certaines avec enfants. Notre nouveau CHRS l'Îlot Val-de-Marne vient, quant à lui, de prendre ses quartiers à Fontenay-sous-Bois (lire ci-après). Ce site, d'une capacité de 43 places, est essentiellement destiné à des femmes seules ou avec enfants. Son inauguration s'inscrit dans notre programme ambitieux, de rénovation de nos établissements, afin d'offrir les meilleures conditions possibles aux femmes et aux hommes ayant connu la prison pour s'éloigner de la récidive, et se réinsérer durablement.

## LA RENAISSANCE DU CHRS L'ÎLOT VAL-DE-MARNE

**En fin d'année, l'Îlot a inauguré son nouveau Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), à Fontenay-sous-Bois. Cet ancien monastère franciscain sera principalement destiné aux femmes ayant connu la prison ou étant encore sous main de justice.**

C'est une longue histoire. En 1977, grâce à un legs, l'Îlot ouvre sa maison d'accueil à Vincennes, pour accueillir des jeunes couples en situation de précarité. Puis, en 2012, la maison de Villiers-sur-Marne vient compléter l'Îlot Val-de-Marne, en étendant son accueil aux femmes. Enfin, soucieuse de répondre aux nouveaux besoins du département, notamment un nombre toujours plus important de demandes d'hébergement émanant de femmes élevant seules leur enfant, l'Îlot a regroupé ses CHRS sur un site unique dans la commune de Fontenay-sous-Bois.



### Un lieu pour se reconstruire dans la sérénité

À la recherche d'un lieu pour rassembler ses 2 maisons de Vincennes et de Villiers-sur-Marne, c'est en 2016 que l'Îlot a pris contact avec les Frères Franciscains qui souhaitaient vendre leur monastère de Fontenay-Sous-Bois. Selon le Père Joseph, qui y a habité de nombreuses années, « nous avons souhaité que cette maison aille à une association pour qui le « vivre-avec » et l'ouverture à l'autre et notamment aux « petits », soient au cœur de son projet. Nous voulions que cet organisme perpétue les valeurs d'entraide, d'accueil, d'accompagnement dans la dignité, adossées à notre spiritualité ».

Le bâtiment, entièrement rénové, offre un grand confort aux résidents. **Dans le parc attenant, un jardin potager partagé sera réalisé et permettra de nouer des relations entre nos bénéficiaires et les habitants du quartier.** « Cette ville et les riverains nous ont très bien accueillis. Nous ressentons ici une grande ouverture et la possibilité de nombreux partenariats pour ouvrir la maison vers l'extérieur ! » conclut Philippe Garganne.

### Un CHRS adapté aux besoins spécifiques des femmes

Inauguré le 26 novembre 2022, le nouveau CHRS propose 23 studios pour des femmes isolées et 10 « studios-duo » pour des femmes en couple ou avec enfant. Compte tenu de la mission historique de l'Îlot et de ses ambitions pour les prochaines années, les personnes ayant connu la prison ou étant encore sous main de justice, pourraient représenter jusqu'à 50% des résidents du CHRS, contre 11% aujourd'hui.

Particulièrement attentive aux problématiques rencontrées par les femmes, notamment les violences conjugales, l'Îlot a « renforcé la sécurité de l'accès au bâtiment », explique Philippe Garganne, le responsable du CHRS. **Trois éducatrices spécialisées et une conseillère en insertion professionnelle accompagnent les résidents dans tous les domaines clefs de leur réinsertion.** Par ailleurs, « pour encourager leur autonomisation et le « savoir-habiter », nous avons privilégié les espaces individuels, il n'y a plus de cuisines et de sanitaires partagés. Toutefois, une grande salle polyvalente permet les activités collectives comme les ateliers de théâtre, de cuisine ou encore de yoga. Cette salle est aussi dédiée aux enfants et aux activités mère-enfant pour favoriser le renforcement du lien » précise-t-il. Enfin, « nous pouvons accueillir 5 femmes en placement extérieur », un aménagement de peine qui favorise le retour vers l'emploi et la reconstruction du lien familial. Pour développer cet accueil des femmes détenues, des permanences de l'Îlot sont tenues dans les centres de détention de Réau, Fresnes ou encore Fleury-Mérogis.

**L'inauguration de notre CHRS révèle les efforts de l'Îlot d'améliorer son accueil et son accompagnement de femmes et d'hommes ayant connu la prison pour leur offrir un nouveau départ. Avec votre don, aidez-nous à les accompagner par une réinsertion durable!**



AGIR  
SELON LES  
BESOINS

## L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ



**Sarah Melane, éducatrice spécialisée au nouveau CHRS de l'Îlot à Fontenay-Sous-Bois, évoque l'accompagnement social, ses modalités d'organisation et l'intérêt qu'il représente, notamment pour les femmes accueillies.**

« Nous recevons principalement des femmes seules, certaines avec enfant de plus de 3 ans, ou encore en couple. Ces femmes sont des victimes de violences conjugales, des femmes ayant pu avoir un parcours migratoire ou des femmes sous-main de justice. Lors d'un premier rendez-vous, elles nous expliquent leur parcours, ce qui les a amenées ici. Cela leur permet également de découvrir le CHRS et toute l'aide que nous pouvons leur apporter : **une aide administrative, un accompagnement au retour à l'emploi, à l'accès au logement, et aux soins si nécessaire.** Nous leur indiquons leur référente, qui aura à cœur de nouer un lien de confiance avec elles. Si ce lien de confiance « ne prend pas », alors, la personne accompagnée change de référente.



*« Les éducatrices spécialisées ont à cœur de nouer un lien de confiance avec les résidentes. »*

Nous sommes trois éducatrices spécialisées dans ce CHRS et chacune d'entre nous reçoit une personne accompagnée une fois par semaine environ, parfois plus. En dehors de ces temps de rendez-vous formels, nos portes restent ouvertes pour bien signifier que l'on peut aussi se voir de façon informelle autour d'un café, ou à l'intérieur d'un logement par exemple. **La plupart des résidentes comprennent qu'elles peuvent se tourner vers leur référente, dès qu'elles éprouvent des difficultés.** Des liens très forts se créent. Humainement c'est un travail très prenant où l'on apprend énormément sur nous-même. Cela m'apporte beaucoup et depuis que j'effectue ce travail, mon point de vue sur la vie a évolué. C'est une richesse personnelle ! »

VIVRE  
À L'ÎLOT

## UN PARRAIN AUX PETITS OIGNONS

**Ludovic Letellier, gérant de la Brasserie Jules à Amiens et parrain de la promotion 2022-2023 des Ateliers qualification-insertion « agent de restauration collective », a rencontré nos salariés en insertion.**



À Amiens, la Brasserie Jules est une institution et tous les inscrits à nos Ateliers qualification-insertion (AQI), futurs Agents de restauration collective, rêvent d'y travailler. Début janvier, Ludovic Letellier, son gérant, et parrain de la promotion 2022-2023 de notre AQI, les a rencontrés et s'est intéressé au parcours et à la motivation de chacun d'entre eux.

Autour d'une galette des rois, il a insisté sur l'importance d'aimer être au contact de la clientèle et d'offrir du plaisir aux gens. C'est pourquoi, pendant le confinement, le silence et le vide de la Brasserie l'ont particulièrement affecté.

Très enthousiasmé par son rôle de parrain, Ludovic Letellier a ensuite proposé de revenir, début février, se joindre à la brigade de nos salariés en insertion, pour découvrir leur formation au quotidien en cuisine. Puis, il les a invités, par groupes de 4, à venir observer le travail chez Jules. Enfin, en mars, toute la promotion se retrouvera à table, pour partager un déjeuner à la Brasserie. Certainement pour parler d'avenir...et de « petits plats ».

**S'ENGAGER  
AVEC L'ÎLOT**

## **SOUTENEZ NOTRE AMBITION POUR LA RÉINSERTION !**

Alors que la situation économique de notre pays reste compliquée, avec une inflation forte et des inquiétudes liées à la guerre en Ukraine, de nombreuses personnes ont souhaité nous rejoindre en soutenant notre cause par un don. **Toutes les équipes salariées et bénévoles de l'Îlot les remercient très chaleureusement pour leur soutien indispensable et précieux.** La cause des personnes ayant connu la prison ou étant encore sous main de justice n'est pas des plus populaires. C'est donc avec beaucoup de reconnaissance que nous accueillons ces nouveaux donateurs si précieux qui ont compris qu'il est essentiel d'aider ces personnes à s'éloigner du risque de récidive, en se réinsérant durablement dans notre société.

**Nous remercions aussi par avance toutes les personnes, dont vous faites certainement partie, qui souhaitent nous renouveler leur soutien en 2023.** Ensemble, nouveaux donateurs et donateurs fidèles nous donnent la force nécessaire de mener notre grand plan de développement, entrepris l'année passée et qui doit faire de l'Îlot, un acteur d'envergure nationale en matière de réinsertion des personnes ayant connu la prison ou encore sous main de justice. Grâce à votre soutien, nous avons l'ambition, à l'horizon 2026, de quadrupler le nombre de nos bénéficiaires, de nous implanter dans de nouveaux territoires et de continuer à innover dans notre mission.

Comme vous le savez pour être à nos côtés, les besoins de réinsertion sont de plus en plus grands. Chaque année, 90 000 personnes sortent de prison et nous savons, à l'Îlot, qu'un processus de réinsertion global, tel que celui que nous proposons, associant le logement, l'emploi et la dimension sociale, favorise concrètement leur réinsertion de manière durable !

**En soutenant l'Îlot par votre don, vous donnez à toutes nos équipes les moyens de réaliser leur ambition la plus chère : donner une seconde chance à des personnes fragilisées et leur permettre de se réinsérer dans une société plus apaisée et plus sûre !**

## **TÉMOIGNAGE**



**Hervé Montauffier,  
Architecte du nouveau CHRS de  
Fontenay-Sous-Bois**

« Je remercie l'association l'Îlot qui a effectué ce travail magnifique en direction des plus démunis. Ce projet est beau par son origine et sa destinée. Lieu de paix en tant qu'ancien Monastère des Frères franciscains, il reste un lieu de paix en devenant un lieu d'accueil pour des femmes et des enfants durement éprouvés.

Cette inauguration est emblématique du travail exceptionnel, formidable, de l'Îlot, pour aider ces femmes à retrouver une existence apaisée et heureuse. Je suis aussi heureux d'avoir été l'architecte de ce projet car il a conduit à réhabiliter un bâtiment élégant des années 50, une période souvent critiquée.

C'est une belle équipe qui a mené ce projet. Nous avons notamment pu refaire à l'identique les appareillages demandés par l'Architecte des Bâtiments de France. Apporter du beau est aussi important dans ce que nous pouvons offrir à des femmes en reconstruction ! »

### **UN DON, UNE ACTION**

**60 €**

**=**

Permet de fournir **un repas, midi et soir pendant une semaine** dans notre établissement d'urgence la Passerelle.

**15 €/MOIS  
PENDANT 1AN**

**=**

Contribue à former une personne dans l'un de nos Ateliers Qualification-Insertion, permettant l'**obtention d'un diplôme** dans la restauration collective.

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu (IR), votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75% dans la limite de 1 000€.

Au-delà et dans la limite de 20% de votre revenu imposable, la réduction est de 66%.

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), votre don ouvre droit à une réduction de votre IFI de 75% dans la limite de 50 000€.



➤ **Découvrez toute notre actualité sur notre site : [www.ilot.asso.fr](http://www.ilot.asso.fr)**

➤ **Devenez bénévole en nous contactant : [benevoles@ilot.asso.fr](mailto:benevoles@ilot.asso.fr)**

➤ **Rejoignez-nous sur :**

